Aucun cas de choléra enregistré au Maroc

Abderrahim DERRAJI - 2018-08-28 09:46:43 - Vu sur pharmacie.ma

Dans un communiqué de presse du 28 août 2018, le ministère de la Santé a déclaré qu'aucun cas de choléra n'a été enregistré au Maroc. Il a également rappelé que grace aux efforts déployés par le Royaume pour lutter contre les maladies liées à l'eau, aucun cas de choléra n'a été enregistré depuis 1997. Le communiqué rappelle également le nombre de mesures prises pour que le Maroc soit épargné du choléra qui sévit actuellement dans certains pays de la Région. Ces mesures sont comme suit :

- Renforcer la surveillance des maladies diarrhéiques, - Renforcer le control, notamment chez les passagers en provenance de pays où sévit actuellement le choléra, - Prévoir un stock de médicaments et de dispositifs médicaux en quantité suffisante et préparer les laboratoires d'analyses médicaux pour faire face à une éventuelle épidémie.

Le ministère de la Santé a également prévu un numéro économique (0801 00 47 47) pour informer les citoyens au sujet de cette maladie.

Communiqué du ministère de la Santé (Ar.) : lien